



RÈGLEMENT DE L'OFFRE 2 mois gratuits

■ ARTICLE 1 – OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et les modalités de l'offre « 2 mois gratuits » en lien avec la gamme « Senior 100% Nous ».

■ ARTICLE 2 – CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

Tout nouvel adhérent à une formule de la gamme « Senior 100% Nous » (Minima, Basic, Medium, Confort, Grand-Confort, Optimum) peut bénéficier de l'opération promotionnelle « 2 mois gratuits ». Les mois de cotisations offerts seront le 12^{ème} et le 24^{ème} mois d'adhésion. Les adhérents qui changent de gamme ne sont pas concernés par cette opération.

Cette opération de promotion n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours au sein de la Mutuelle. Elle est réservée aux adhésions auprès de nos conseillers, via notre site WEB ou nos intermédiaires de vente.

■ ARTICLE 3 – CONDITIONS D'EXCLUSION

Les exclusions à l'offre promotionnelle « 2 mois gratuits » concernent :

- Les adhérents Mutuelle GSMC ayant déjà bénéficié d'une opération de promotion lors de l'année en cours
- Les adhérents radiés
- Les adhérents effectuant un changement de formule ou un changement de gamme.

■ ARTICLE 4 – DURÉE

L'opération de promotion « 2 mois gratuits » se déroulera jusqu'au 15 février 2023, la date de signature du bulletin d'adhésion faisant foi.

Les organisateurs se réservent le droit de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération promotionnelle si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants. Les organisateurs pourront mettre fin à cette opération promotionnelle à tout moment moyennant un avenant et une information préalable sur le site internet : <http://www.mutuelle-gsmc.fr>

■ ARTICLE 5 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations communiquées par l'adhérent sont strictement confidentielles et à l'usage exclusif de la Mutuelle et de ses partenaires. Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement par GSMC en tant que responsable de traitement pour les finalités suivantes : la réalisation de propositions commerciales, la gestion de l'instruction de la demande d'adhésion, la réalisation d'enquêtes marketing ou de satisfaction et la mise en œuvre d'obligations légales en vigueur. La base juridique du traitement est l'exécution du contrat et l'intérêt légitime de GSMC.

Dans le cadre des finalités précédemment énoncées les destinataires des données à caractère personnel sont les services internes de GSMC. Les données sont conservées pendant une durée d'un an. Dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, l'adhérent peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, de limitation de traitement, de droit à la portabilité des données à « Service réclamation-DPD GSMC- 95 rue de Jemmapes - 59800 LILLE » ou rgpd@mutuellegsmc.fr et en joignant la copie d'un justificatif d'identité. Par ailleurs, à l'issue de ces démarches, en cas de difficultés dans l'exercice de leurs droits, l'adhérent a la possibilité de faire une réclamation auprès de la CNIL sur son site internet : www.cnil.fr (<https://www.cnil.fr/>).

Santé – Prévoyance – Retraite

Mutuelle GSMC - Siège social : 95 rue de Jemmapes - 59800 Lille www.mutuelle-gsmc.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN n°324 310 614 _ TVA intra-communautaire : exonération article 261C du C.G.I.
Centre Administratif - Héron Parc - 40, rue de la Vague - CS 20455 - 59658 Villeneuve d'Ascq - Tél. : 03 20 47 62 00



MUTUELLE GSMC
Santé - Prévoyance - Retraite